



Relevé de décisions

Commission Départementale Sportive et Règlementaire

N° 31
23 mai 2022

Examen des dossiers

Dossier n° 205

Match n° 24511959 Vertou Ussa 2 – Gj Asl Fccm 1 Coupe U18 Jean Olivier du 22.05.2022

La Commission décide de :

- Confirmer le résultat acquis sur le terrain
- Mettre les frais de constitution de dossier de 50€ à la charge du GJ ASL FCCM

Dossier n° 206

Match n° 24511920 Ancenis Rcasg 1 – Savenay Malville Prinquiau Fc 1 Coupe U15 Intersport du 21.05.2022

La Commission décide de :

- Donner le match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 3 à l'équipe 1 de Ancenis Rcasg pour en reporter le bénéfice à l'équipe 1 de Savenay Malville Prinquiau Fc suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux.
- Mettre les frais de constitution de dossier de 50€ à la charge du club de Ancenis Rcasg

Dossier n° 207

Match n° 24362894 Saint-Mars du Désert Ja 1 – Gj Soudan 3 Forêts 1 U18 D2 Masculin groupe B du 14.05.2022

La Commission décide de :

- Donner le match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 4 à l'équipe 1 de St Mars du Désert Ja pour en reporter le bénéfice à l'équipe 1 de Gj Soudan 3 Forêts suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux.
- Mettre le droit d'évocation de 100 € à la charge du club de St Mars du Désert Ja.